

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 3595

83 – VAR

TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULON

Extrait de jugement

Date : 2 juin 2026.

Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire.

802 741 751 RCS Toulon.

MINI GREEN POWER.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Enseigne : Mini Green Power.

Activité : la conception, la production et la commercialisation de mini centrales vertes complètes ou partielles et de sècheurs ; la formation dans les objets ci-dessus mentionnés ; le conseil, la prise de participation sous toute forme ainsi que toutes activités connexes se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, y compris les activités immobilières. et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires. cet objet social est complété par la mission de la société définie ainsi : la valorisation de déchets locaux en énergie propre. plus précisément, la raison d'être de la société est la suivante : contribuer à la transition environnementale et énergétique en développant des technologies innovantes qui permettent de transformer des déchets non ou mal valorisés en énergie propre. les objectifs environnementaux et sociaux de la société sont définis ainsi : permettre à nos clients de valoriser les déchets solides de différentes sources en énergie propre, locale et bas carbone, et permettre la séquestration du carbone et des gaz à effet de serre ; promouvoir les enjeux d'économie circulaire et de développement durable en interne et en externe ; devenir un acteur pivot pour aider nos clients et nos partenaires à réduire leur empreinte carbone. il appartiendra au comité de suivi ou au référent de mission de s'assurer que cette raison d'être est respectée ainsi que d'assurer et de suivre l'exécution de cette mission par la société. le comité de suivi ou le référent de mission rendra compte, au moins une fois par an aux associés, lors de l'approbation des comptes de l'exercice, de l'exécution et de l'avancement de cette mission. le contrôle externe de l'exécution de la mission sera effectué par un organisme tiers indépendant, désigné sur proposition du président de la société, par décision collective des associés délibérant dans les formes et conditions de quorum et de majorité prévues à l'article 27 des statuts.

Adresse : 19, rue Claudette Brenguier, ZAC de Gavarry, 83260 La Crau.

Complément de jugement : Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et ouvrant une procédure de liquidation judiciaire, désignant liquidateur Maître Laure Simon 23 rue Peiresc 83000 Toulon. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de

commerce dans les deux mois à compter de la présente publication à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

